



Assemblée générale

Distr. générale
29 novembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 12 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil économique et social

Rapport de la Troisième Commission

Rapporteur : Mme Oksana **Boiko** (Ukraine)

I. Introduction

1. À sa 3e séance plénière, le 20 septembre 2002, sur la recommandation du Bureau, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-septième session la question intitulée « Rapport du Conseil économique et social ».
2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Troisième Commission les chapitres du rapport du Conseil économique et social¹ devant être examinés au titre des points correspondants de l'ordre du jour (voir A/C.3/57/1).
3. La Troisième Commission a examiné la question à sa 60e séance, le 25 novembre 2002. Un résumé des débats de la Commission figure dans le compte rendu analytique de cette séance (A/C.3/57/SR.60).
4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie du rapport du Conseil économique et social pour 2002¹.

II. Examen des propositions

A. Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 2003-2004

5. À la 60e séance, le 25 novembre, le Secrétaire de la Commission a présenté la note du Secrétariat intitulée « Organisation des travaux de la Troisième Commission

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 3 (A/57/3/Rev.1).



et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 2003-2004 » et y a apporté des modifications orales (voir A/C.3/57/L.75).

6. À la même séance, la Commission a approuvé l'organisation des travaux et le projet de programme de travail biennal pour 2003-2004 tels qu'ils avaient été modifiés oralement (voir par. 8, projet de décision I).

B. Rapport du Conseil économique et social

7. À la 60e séance, le 25 novembre, sur la proposition du Président, la Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte des chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social (voir par. 8, projet de décision II).

III. Recommandations de la Troisième Commission

8. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision suivants :

Projet de décision I

Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 2003-2004

L'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 45/175 du 18 décembre 1990, 46/140 du 17 décembre 1991 et 50/227 du 24 mai 1996, approuve l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 2003-2004, tels qu'ils figurent aux annexes I et II de la présente décision.

Annexe I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. Directives concernant la limitation de la durée des déclarations

1. Conformément à l'article 106 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée, le Président de la Troisième Commission doit proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole à allouer aux intervenants.

2. Conformément aux résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations, de même que celles des représentants du Secrétariat, ne doivent pas dépasser sept minutes, sauf décision contraire de la Commission prise au début de la session. Les déclarations faites au nom de groupes de délégations ou sur des subdivisions du point de l'ordre du jour portant sur les questions relatives aux droits de l'homme ne doivent pas dépasser 15 minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de l'examen d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

B. Projets de résolution sur les rapports des organes créés par traité et rapports du Secrétaire général sur l'état des traités

3. Tous les organes créés par traité présentent des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports doivent être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela est possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission devra se borner à prendre acte des rapports, sauf si elle juge nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

C. Projets de proposition émanant d'organes subsidiaires du Conseil économique et social

4. Lorsqu'il présente des projets de proposition à l'Assemblée générale, le Conseil économique et social doit, dans toute la mesure possible, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

D. Programme de travail

5. La Troisième Commission devra, dès qu'elle aura élu les membres de son bureau, tenir une réunion officielle au cours de laquelle elle examinera son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudiera les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale devront être examinées dans l'ordre suivant :

- Point 2. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- Point 3. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille
- Point 4. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
- Point 5. Prévention du crime et justice pénale
- Point 6. Contrôle international des drogues
- Point 7. Promotion de la femme
- Point 8. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »
- Point 9. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires
- Point 10. Promotion et protection des droits de l'enfant
- Point 11. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones
- Point 12. Élimination du racisme et de la discrimination raciale²
- Point 13. Droit des peuples à l'autodétermination³
- Point 14. Questions relatives aux droits de l'homme^{3, 4} :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

² Les points 12 et 13 doivent être examinés conjointement; les délégations pourront faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point, si elles le souhaitent.

³ Les alinéas a) et d) seront examinés séparément; les alinéas b), c) et e) seront examinés conjointement.

⁴ Les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d) et deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e), mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne
- e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Point 1. Rapport du Conseil économique et social.

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

E. Établissement et présentation des projets de résolution

8. Il est demandé aux délégations, lors de la rédaction des projets de résolution, de respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit ci-après.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données dans les résolutions 45/175 et 46/140, en ce qui concerne la présentation des propositions⁵ :

Point 1

Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Tous les ans

Point 3

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Tous les deux ans

Situation sociale dans le monde (années impaires) (résolution 56/177 de l'Assemblée générale, par. 14)

⁵ La référence aux années « paires » et « impaires » s'entend des années civiles.

Mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées : vers une société pour tous au XXI^e siècle (années paires) (résolution 56/115 de l'Assemblée générale, par. 16)

Politiques et programmes concernant la jeunesse (années impaires)

Décennie des Nations Unies pour l'élimination de l'analphabétisme (années impaires)

Famille (années impaires)

Rôle des coopératives dans le développement social (années impaires)

Année internationale des volontaires (2005) (résolution 57/106 de l'Assemblée générale)

Tous les cinq ans

Examen et évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (2007)

Point 4

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Tous les ans

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées (2003)

Point 5

Prévention du crime et justice pénale

Tous les ans

Renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier des moyens de coopération technique

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Lutte contre l'exploitation des technologies de l'information à des fins criminelles (2003) (résolution 56/121 de l'Assemblée générale)

Tous les cinq ans

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (2005)

Point 6

Contrôle international des drogues

Tous les ans

Application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes; coopération internationale dans la lutte contre le problème mondial de

la drogue; respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues; Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; mesures visant à renforcer la coopération internationale contre la production, la vente, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et questions connexes; suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Tous les deux ans

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (années paires)

Point 7

Promotion de la femme

Tous les ans

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale)

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (2003)

Tous les deux ans

Pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des fillettes (années impaires)

Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes (années impaires)

Traite des femmes et des petites filles (années paires)

Élimination des crimes contre les femmes commis au nom de l'honneur (2004)

Élimination de toutes les formes de violence, y compris les crimes, contre les femmes évoquées dans les textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (2004)

Point 8

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Tous les ans

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Point 9

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Tous les deux ans

Assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés (2003)

Nouvel ordre international humanitaire (années paires)

Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (2003) (résolution 56/134 de l'Assemblée générale)

Tous les cinq ans

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2007)

Point 10

Promotion et protection des droits de l'enfant

Tous les ans

Mise en oeuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant; enfants handicapés; prévention et élimination de la vente d'enfants et de l'exploitation sexuelle des enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants; protection des enfants touchés par les conflits armés; enfants réfugiés ou déplacés; élimination de l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine; le sort tragique des enfants qui vivent ou travaillent dans les rues; les petites filles

Tous les deux ans

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

Point 11

Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Tous les ans

Décennie internationale des populations autochtones

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

Point 12**Élimination du racisme et de la discrimination raciale***Tous les ans*

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1993-2002)

Mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (art. 9 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale) (résolution 2016 A (X) de l'Assemblée générale)

Tous les deux ans

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (années paires)

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

Point 13**Droit des peuples à l'autodétermination***Tous les ans*

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination

Point 14**Questions relatives aux droits de l'homme****a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme***Tous les ans*

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Rapport du Comité contre la torture

État de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale)

Tous les deux ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (années paires)

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

Rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur leurs réunions périodiques (années paires)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (résolution 56/151 de l'Assemblée générale)

Droit au développement

Protection des migrants

La mondialisation et ses effets sur la pleine jouissance de tous les droits de l'homme

Les droits de l'homme et la diversité culturelle

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004, et activités d'information dans ce domaine

Droits de l'homme et mesures coercitives unilatérales

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire

Droit à l'alimentation

Convention internationale générale visant à promouvoir et à défendre les droits et la dignité des handicapés

Tous les deux ans

Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (années paires)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (2004) (A/C.3/57/L.69)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et terrorisme (années impaires)

Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (années impaires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (années impaires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (années impaires)

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (années impaires)

Protection et assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (années impaires)

Renforcement de l'état de droit (années paires)

Tous les cinq ans

Attribution de prix des droits de l'homme (2007)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Tous les ans

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Tous les ans

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Annexe II

Projet de programme de travail biennal de la Troisième Commission pour 2003-2004

2003

Point 1

Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/C.3/57/L.14/Rev.1, par. 10)

Point 3

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport sur la situation sociale dans le monde (résolution 56/177 de l'Assemblée générale, par. 14)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle des coopératives dans le développement social (résolution 56/114 de l'Assemblée générale, par. 8)⁶

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (résolution 56/115 de l'Assemblée générale, par. 16)⁶

Rapport du Secrétaire général sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes (résolution 56/117 de l'Assemblée générale, par. 11 et 22)

Rapport du Secrétaire général sur la préparation et la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille (A/C.3/57/L.6, par. 10)⁶

⁶ Rapport présenté à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

Rapport du Secrétaire général sur la promotion de l'emploi des jeunes, y compris sur les progrès réalisés par le Réseau pour l'emploi des jeunes (A/C.3/57/L.12, par. 4)

Point 4

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (A/C.3/57/L.15/Rev.1, par. 18)

Point 5

Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (y compris le programme et les recommandations concernant le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale) (A/C.3/57/L.5, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Centre pour la prévention internationale du crime (A/C.3/57/L.2, par. 7), y compris les propositions concernant l'organisation de la Conférence de signature par des personnalités politiques de haut rang de la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui se tiendra au Mexique pendant trois jours avant la fin de 2003 (A/C.3/57/L.3, par. 2 à 5)

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (A/C.3/57/L.5, par. 14)⁶

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (A/C.3/57/L.8, par. 10)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, et en particulier de ses capacités de coopération technique (A/C.3/57/L.10, par. 20)

Point 6

Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation quinquennale de la mise en oeuvre des conclusions de la vingtième session extraordinaire, y compris de la coopération internationale dans la lutte contre le problème mondial de la drogue (résolution 55/65 de l'Assemblée générale, sect. II, par. 13, et A/C.3/57/L.9, sect. IV, par. 8)

Point 7

Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale)⁶

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124 de l'Assemblée générale et A/C.3/57/L.19, par. 23)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le problème de la violence à l'égard des travailleuses migrantes (résolution 56/131 de l'Assemblée générale, par. 17)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (résolution 56/129 de l'Assemblée générale, par. 10)

Rapport du Secrétaire général sur les pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des filles [résolution 56/128 de l'Assemblée générale, par. 5 b)]

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies (A/C.3/57/L.21, par. 6 i) et 11)

Rapport final du Groupe de travail chargé de faire des recommandations sur les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme sur le suivi de l'application de ses recommandations (A/C.3/57/L.16/Rev.1, par. 8)

Rapport du Secrétaire général sur les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme [A/C.3/57/L.16/Rev.1, par. 9 b)]

Rapport du Secrétaire général sur la situation des femmes âgées dans la société (A/C.3/57/L.18, par. 10)

Point 8

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur le suivi et l'état d'avancement de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions 50/203 et 56/132 de l'Assemblée générale et A/C.3/57/L.28, par. 28)⁶

Point 9**Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires***Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes de réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (résolution 56/134 de l'Assemblée générale, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (résolution 56/136 de l'Assemblée générale, par. 12)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (résolution 52/104 de l'Assemblée générale et A/C.3/57/L.79, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur l'aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique (A/C.3/57/L.73, par. 35)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés au sujet du renforcement de la capacité du Haut Commissariat d'exécuter son mandat (A/C.3/57/L.78, par. 3)

Point 10**Promotion et protection des droits de l'enfant***Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'enfant [A/C.3/57/L.25/Rev.1, sect. VII, c)]

Rapport du Secrétaire général sur les petites filles (A/C.3/57/L.24/Rev.1, par. 19)

Rapport du Secrétaire général : évaluation générale des mesures prises par le système des Nations Unies en faveur des enfants touchés par les conflits armés, y compris les recommandations visant à renforcer, maintenir, intégrer et rationaliser ces activités (A/C.3/57/L.25/Rev.1, sect. V, par. 3)

Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général sur la situation des enfants touchés par les conflits armés [A/C.3/57/L.25/Rev.1, sect. VII, d)]

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la réalisation des engagements énoncés dans le document final de la vingt-septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulé « Un monde digne des enfants » [A/C.3/57/L.25/Rev.1, sect. VII, a)]

Point 11**Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones***Documentation*

Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activité de la

Décennie (résolution 56/140 de l'Assemblée générale, par. 4 c), et A/C.3/57/L.27, par. 11), y compris la situation du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

Point 12

Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (art. 9 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'étendue de l'application du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et la coordination des activités (A/C.3/57/L.34, tel que révisé, par. 41)

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résultats et le suivi méthodique de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (A/C.3/57/L.34, tel que révisé, par. 53)

Rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (A/C.3/57/L.34, tel que révisé, par. 52)

Point 13

Droit des peuples à l'autodétermination

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination (A/C.3/57/L.33, par. 6)

Rapport du Rapporteur spécial sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de faire obstacle à l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (A/C.3/57/L.31, par. 15)

Point 14

Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et sur les activités du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/C.3/57/L.36, par. 29)

Rapport du Secrétaire général sur l'état des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 56/144 de l'Assemblée générale, par. 29)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46, de l'Assemblée générale, annexe, art. 24)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (A/C.3/57/L.37, par. 8)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 56/158 de l'Assemblée générale, par. 19)

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (résolution 56/159 de l'Assemblée générale, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme (résolution 56/160 de l'Assemblée générale, par. 11)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (résolution 56/162 de l'Assemblée générale, par. 16)

Rapport du Représentant du Secrétaire général sur l'aide et la protection en faveur des personnes déplacées dans leur propre pays (résolution 56/164 de l'Assemblée générale, par. 16)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (résolution 56/166 de l'Assemblée générale, par. 13)

Rapport détaillé du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (A/C.3/57/L.40, par. 11)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme (A/C.3/57/L.44, par. 12)

Rapport du Secrétaire général sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (A/C.3/57/L.45, par. 5)

Rapport d'étape du Rapporteur spécial sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (A/C.3/57/L.47, par. 19)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (A/C.3/57/L.41, par. 14)

Rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (A/C.3/57/L.54, par. 24)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (A/C.3/57/L.60, par. 18)

Rapport d'étape du Rapporteur spécial sur la protection des migrants (A/C.3/57/L.60, par. 18)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (A/C.3/57/L.61, par. 4)

Rapport du Secrétaire général contenant les vues et les informations reçues des États Membres concernant les incidences et les effets négatifs des mesures de contrainte unilatérales sur leur population (A/C.3/57/L.64, par. 9)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/C.3/57/L.65, par. 33)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle et les résultats du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (A/C.3/57/L.67, sect. V, par. 2)

Rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation (A/C.3/57/L.68, par. 18)

Note du Secrétaire général transmettant un rapport complet sur les travaux du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des handicapés (A/57/357, par. 16, et projet de résolution, par. 15)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (résolution 56/161 de l'Assemblée générale, par. 15)

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (A/C.3/57/L.51, par. 12)

Promotion du droit des peuples à la paix (A/C.3/57/L.58, par. 9)

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire (A/C.3/57/L.59, par. 6)

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme (A/C.3/57/L.66, par. 9)

c) Situation relative aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/C.3/57/L.48, par. 6)

Rapport des rapporteurs spéciaux sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo [A/C.3/57/L.50, par. 8 b)]

Rapports actualisés du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan (A/C.3/57/L.71, par. 25)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Situation des droits de l'homme au Soudan (A/C.3/57/L.43 Rev.1, par. 7)

Situation des droits de l'homme en Iraq (A/C.3/57/L.49, par. 6)

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Documentation

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

2004⁷

Point 1

Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Point 3

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (A/C.3/57/L.13/Rev.1, par. 9)

Point 4

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

⁷ Le programme de travail et la documentation pour 2004 seront révisés en fonction des décisions qu'aura prises le Conseil économique et social en 2003.

Point 5

Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris le programme et les recommandations finales concernant le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Point 6

Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

Point 7

Promotion de la femme

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des filles (A/C.3/57/L.17, par. 25 et 26)

Rapport du Secrétaire général sur les mesures à prendre en vue d'éliminer les crimes d'honneur commis contre les femmes (A/C.3/57/L.20/Rev.1, par. 6)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale)⁶

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolutions 45/124 et 56/229 (par. 19) de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)

Point 8

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et à la vingtième-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et
paix pour le XXI^e siècle »**

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes, y compris les crimes tels que définis dans le document final adopté par l'Assemblée générale à sa vingt-troisième session extraordinaire (A/C.3/57/L.22, par. 14)

Point 9**Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires**

Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés en ce qui concerne la promotion d'un nouvel ordre humanitaire international (A/C.3/57/L.74, par. 8)

Point 10**Promotion et protection des droits de l'enfant***Documentation*

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25 de l'Assemblée générale, annexe)⁶

Point 11**Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones***Documentation*

Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activité de la Décennie [résolution 55/80 de l'Assemblée générale, par. 4 c)]

Point 12**Élimination du racisme et de la discrimination raciale***Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapports du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale et A/C.3/57/L.32, sect. III, par. 7)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (A/C.3/57/L.32, sect. III, par. 7)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/C.3/57/L.32, sect. II, par. 5, et sect. III, par. 7)

Point 13**Droit des peuples à l'autodétermination***Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Rapport du Rapporteur spécial chargé d'examiner la question de l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination

Point 14

Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Rapports des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur leurs réunions périodiques (A/C.3/57/L.38, par. 23)

Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (A/C.3/57/L.38, par. 23)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46 de l'Assemblée générale, annexe, art. 24)

Rapport de la Commission des droits de l'homme (résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/C.3/57/L.52, par. 19)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial sur la situation dans le monde en ce qui concerne les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (A/C.3/57/L.56/Rev.1, par. 22)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (A/C.3/57/L.57, par. 25)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit et la recommandation de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (A/C.3/57/L.63, par. 13)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Personnes disparues (A/C.3/57/L.46, par. 10)

Les droits de l'homme et l'extrême pauvreté (A/C.3/57/L.53, par. 11)

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (A/C.3/57/L.55, par. 13)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance vitale du regroupement familial (A/C.3/57/L.69, par. 5)

- c) **Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux**
- d) **Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne**
- e) **Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**

Projet de décision II
Rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale prend acte des chapitres I, III, IV, V, VII (sect. A, B, C et I) et IX du rapport du Conseil économique et social⁸

⁸ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 3 (A/57/3/Rev.1).*